

Selectra appelle tous les acteurs de l'intelligence artificielle à respecter les éditeurs de contenus

NB : Ce communiqué de presse a été entièrement rédigé grâce à l'outil ChatGPT afin de sensibiliser ses lecteurs à la puissance de l'outil et aux risques pesant sur les éditeurs de contenus si l'intelligence artificielle ne respecte pas leurs droits d'auteur.

Selectra appelle à une prise de conscience de la part de tous les acteurs de l'intelligence artificielle (IA) afin de respecter les éditeurs de contenus web traditionnels.

L'impact de l'intelligence artificielle sur les éditeurs de contenus web

Dans un paysage numérique en constante évolution, [Selectra](#) soulève un problème majeur : l'intelligence artificielle représente un **défi pour les éditeurs de contenus web** traditionnels. Les outils d'IA, tels que ChatGPT, condensent l'information disponible sur le web **sans renvoyer les internautes** vers les sites des éditeurs où ils pourraient trouver l'information complète. Ainsi, ces outils **exploitent le travail des éditeurs** de contenus pour répondre aux questions des utilisateurs, sans jamais les **rémunérer** pour leur contribution. En revanche, le modèle pré-IA des moteurs de recherche consiste à renvoyer le trafic vers les éditeurs de contenus, leur permettant de **gagner leur vie**, tout en affichant des **résultats sponsorisés** pour assurer leurs revenus.

Les chiffres clés de Selectra et son engagement envers les éditeurs de contenus

Selectra, avec plus de **409 millions de visites sur ses sites web en 2022**, est un acteur majeur de l'écosystème numérique. Le référencement naturel (SEO) représente le principal canal d'acquisition de Selectra, générant plus des **deux tiers de ses ventes**. L'entreprise emploie actuellement plus de **100 éditeurs de contenus parmi ses 2000 salariés**, démontrant son engagement envers la qualité et la pertinence de l'information proposée aux consommateurs.

Aurian de Maupeou, **co-fondateur de Selectra**, déclare : "Nous sommes profondément **préoccupés par l'impact potentiel** de l'intelligence artificielle textuelle sur les éditeurs de contenus. Les entreprises comme Selectra pourraient être confrontées à une **diminution significative du trafic** vers leurs sites web, ce qui pourrait entraîner une perte de rentabilité et compromettre leur **viabilité économique** à long terme."

Un appel au respect et à la rémunération équitable

Dans ce contexte, [Selectra](#) lance un appel à tous les **acteurs de l'intelligence artificielle** pour agir de manière responsable et éthique envers les éditeurs de contenus. Il est crucial de **reconnaître la valeur du travail fourni** par les éditeurs et de leur assurer une

rémunération équitable pour l'utilisation de leurs contenus. Une collaboration étroite et transparente entre les **acteurs de l'IA et les éditeurs de contenus** permettra de créer un écosystème numérique équilibré, favorisant l'innovation et le respect mutuel.

Exemples récents illustrant les dangers potentiels des solutions d'IA

- **Incident de désinformation** : Une enquête récente a révélé qu'un outil d'IA similaire à ChatGPT a généré et **diffusé de fausses informations**, induisant les utilisateurs en erreur et nuisant à la réputation des **éditeurs de contenus concernés**.
- **Baisse du trafic web** : Dans un cas récent, l'utilisation d'outils d'IA a entraîné une **diminution significative du trafic** vers les sites web d'un certain nombre d'éditeurs, affectant leur audience et leur capacité à **générer des revenus**.

Contact

Aurian de Maupeou - Cofondateur de Selectra - 06 47 39 40 42 - aurian@selectra.info

Selectra accompagne les consommateurs dans la gestion de leurs factures (énergie, télécom, assurances, frais bancaires, domotique...). Initialement incubée à Sciences-Po Paris, Selectra compte aujourd'hui plus de 2 000 collaborateurs et propose ses services dans 17 pays. Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupeou qui continuent de la diriger aujourd'hui. selectra.info